

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 2 juin 2017 portant nomination au conseil central de la section G de l'ordre national des pharmaciens

NOR : SSAH1730327A

La ministre des solidarités et de la santé,
Vu l'article L.4232-15 du code de la santé publique,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre du conseil central de la section G de l'ordre national des pharmaciens, en application de l'article L.4232-15 du code de la santé publique, Mme Isabelle JAYET, pharmacien inspecteur de santé publique représentant, à titre consultatif, le ministre chargé de la santé.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 2 juin 2017.

Pour la ministre et par délégation :
*La cheffe de service,
adjointe au directeur général de l'offre de soins,
chargée des fonctions de directrice générale
de l'offre de soins par intérim,*
K. JULIENNE